

Peut-on croire PREFON ?

Le président de PREFON, dans son dernier numéro « PREFON Info » prône la solidarité, la transparence dans la communication et l'information avec les adhérents, mais la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP), gestionnaire des contrats PREFON, altère la réalité des demandes de liquidation de droits qui lui sont transmises. Effectivement, une tricherie récente sur un dossier d'un adhérent PREFON le prouve. Peut-on alors croire ce qu'écrit le président de PREFON ?